



BISCHOFFSHEIM PLAN LOCAL D'URBANISME

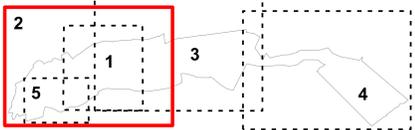
Réf.	Date : Février 2025	Ech : 1/4000
Maitre de l'ouvrage	COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM 1, rue de l'Ecole 67870 BISCHOFFSHEIM	

PLAN DE ZONAGE

PLANCHE : 2

Nature de l'opération	PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM
-----------------------	--

Révision	



ACTIPOLIS
 Rocket Tower
 1 r. de la Course
 67000 STRASBOURG
Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Juillet 2024

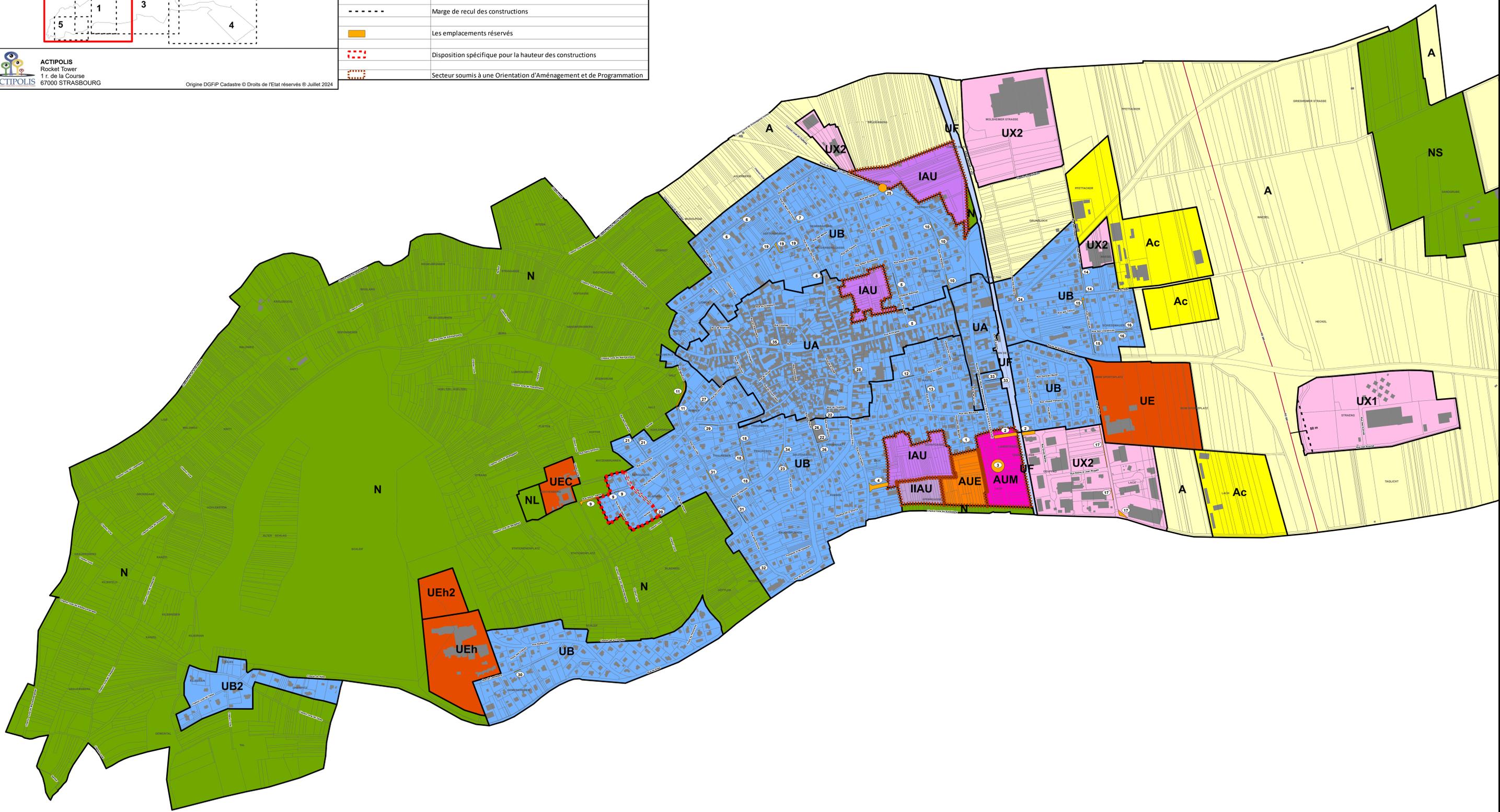
LEGENDE	
Les zones	
UA	Zone urbaine ancienne
UB/UB2	Zone mixte d'habitat/zone d'habitat du Kilbs
UE/UEC/UEh/UEh2	Zone urbaine d'équipement/pouvant accueillir des établissements hôteliers
UF	Emprise ferroviaire
UX1/UX2/UX3	Zone d'activités
IAU	Zone à urbaniser à court ou moyen terme à destination d'habitat/d'équipements/d'habitat et d'activité
AUE	
AUM	
IIAU	Zone à urbaniser à long terme
N/NS/NG/NL	Zone naturelle/de la sablière/de la gravière/permets l'évolution modérée d'une maison d'habitation /permet le développement d'installations sportives légères
A	
Ac/As	Zone Agricole inconstructible / constructible
Dispositions graphiques spécifiques	
- - - - -	Marge de recul des constructions
■	Les emplacements réservés
■	Disposition spécifique pour la hauteur des constructions
■	Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation

REVISION DU PLU

 ARRÊT

 Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 24 février 2025.

 A BISCHOFFSHEIM, le 24 février 2025. Le Maire, Claude LUTZ





BISCHOFFSHEIM PLAN LOCAL D'URBANISME

Réf.	Date : Février 2025	Ech : 1/4000
Maitre de l'ouvrage	COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM 1, rue de l'Ecole 67870 BISCHOFFSHEIM	

PLAN DE ZONAGE

PLANCHE : 3

Nature de l'opération	PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM
-----------------------	--

Révision	



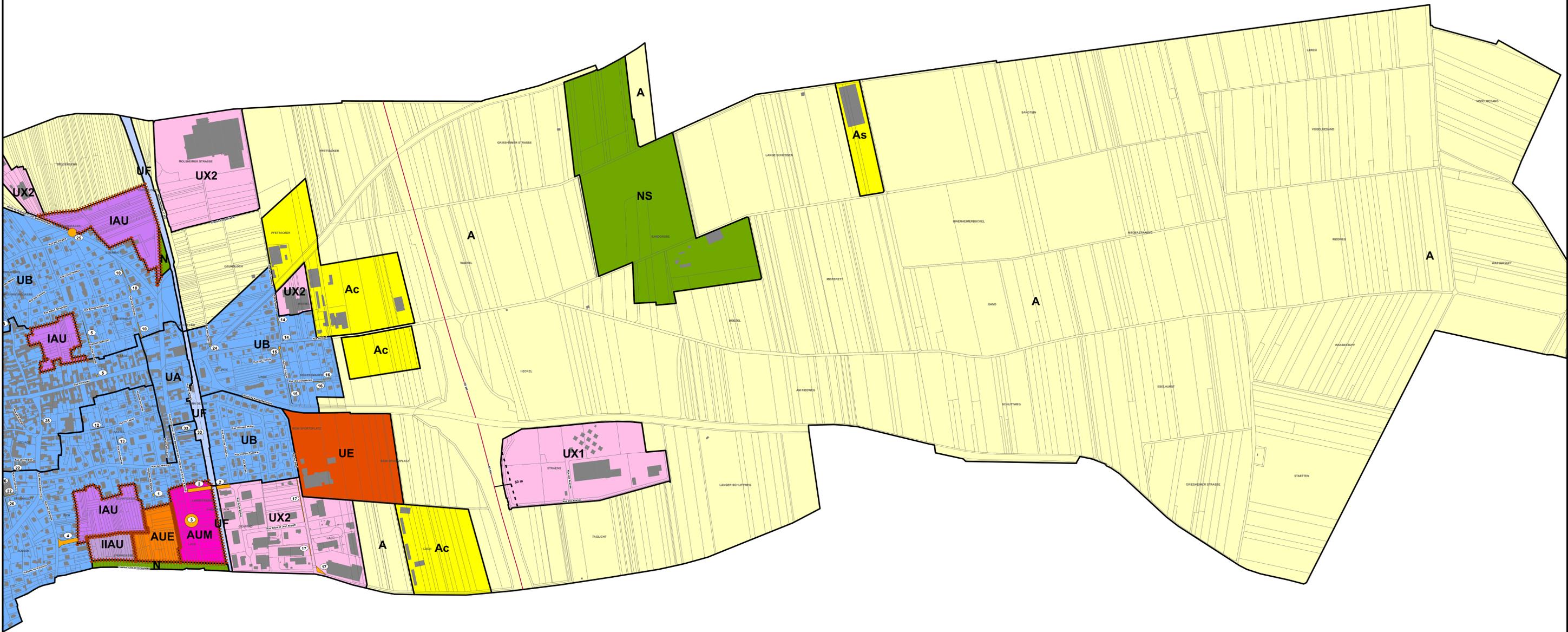
ACTIPOLIS
 Rocket Tower
 1 r. de la Course
 67000 STRASBOURG

Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Juillet 2024

LEGENDE	
Les zones	
UA	Zone urbaine ancienne
UB/UB2	Zone mixte d'habitat/zone d'habitat du Kilbs
UE/UEC/UEh/UEh2	Zone urbaine d'équipement/pouvant accueillir des établissements hôteliers
UF	Emprise ferroviaire
UX1/UX2/UX3	Zone d'activités
IAU	Zone à urbaniser à court ou moyen terme à destination d'habitat/d'équipements/d'habitat et d'activité
AUE	
AUM	
IIAU	Zone à urbaniser à long terme
N/NS/NG/NL	Zone naturelle/de la sablière/de la gravière/permets l'évolution modérée d'une maison d'habitation /permet le développement d'installations sportives légères
A	
Ac/As	Zone Agricole inconstructible / constructible
Dispositions graphiques spécifiques	
-----	Marge de recul des constructions
■	Les emplacements réservés
⋯	Disposition spécifique pour la hauteur des constructions
⋯	Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation

REVISION DU PLU

ARRÊT
 Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 24 février 2025.
 A BISCHOFFSHEIM le 24 février 2025. Le Maire, Claude LUTZ





BISCHOFFSHEIM PLAN LOCAL D'URBANISME

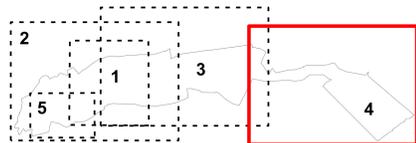
Réf.	Date : Février 2025	Ech : 1/4000
Maitre de l'ouvrage	COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM 1, rue de l'Ecole 67870 BISCHOFFSHEIM	

PLAN DE ZONAGE

PLANCHE : 4

Nature de l'opération	PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BISCHOFFSHEIM
-----------------------	--

Révision	



ACTIPOLIS
 Rocket Tower
 1 r. de la Course
 67000 STRASBOURG
Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © Juillet 2024

LEGENDE	
Les zones	
UA	Zone urbaine ancienne
UB/UB2	Zone mixte d'habitat/zone d'habitat du Kilbs
UE/UEC/UEh/UEh2	Zone urbaine d'équipement/pouvant accueillir des établissements hôteliers
UF	Emprise ferroviaire
UX1/UX2/UX3	Zone d'activités
IAU	Zone à urbaniser à court ou moyen terme à destination d'habitat/d'équipements/d'habitat et d'activité
AUE	
AUM	
IUAU	Zone à urbaniser à long terme
N/NS/NG/NL	Zone naturelle/de la sablière/de la gravière/permets l'évolution modérée d'une maison d'habitation /permet le développement d'installations sportives légères
A	
Ac/As	Zone Agricole inconstructible / constructible
Dispositions graphiques spécifiques	
-----	Marge de recul des constructions
■	Les emplacements réservés
■	Disposition spécifique pour la hauteur des constructions
■	Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation

REVISION DU PLU

ARRÊT

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 24 février 2025.

A BISCHOFFSHEIM, le 24 février 2025.

Le Maire,
Claude UFF

